

2020



ÉCOLE  
DE PSYCHOLOGUES  
PRATICIENS

*Enseignement supérieur privé*

2021





Le cursus de psychologie n'est pas un parcours académique comme les autres.

Étudier la psychologie, c'est, d'une manière ou d'une autre, y être impliqué personnellement, et l'objet que l'on étudie nous transforme alors en retour. L'École de Psychologues Praticiens vous accueille, et son projet n'est autre que celui de vous accompagner dans cette transformation qui vous conduira, en 5 ans, vers une identité professionnelle affirmée de psychologue.

Ce cheminement est abordé, dans notre École, à travers sa dimension résolument pratique et communautaire, mettant en contact les étudiants que vous êtes avec de nombreux praticiens exerçant dans le secteur de la psychologie (en entreprise ou dans le registre clinique).

Cette dimension pratique ne vous empêchera pas de travailler les concepts fondamentaux de la psychologie, et de vous former, d'une manière de plus en plus affirmée au cours des années, à la méthodologie et à la recherche.

Devenir psychologue, cela n'est pas seulement s'intéresser aux personnes ou donner une place à l'humain : pour que ces idées générales ne demeurent pas des pensées creuses, vous aurez à vous laisser décentrer par les enseignements, à accepter d'abandonner, pour une part, les idées toutes faites que nous avons tous et à vous extraire de l'accélération dans laquelle notre culture se perd parfois.

Être à l'écoute, se montrer moins consommateur, cultiver une prise de distance et une réflexion seront des aspects essentiels du cheminement riche et exigeant qui vous est proposé.

**Jacques Arènes**  
*Directeur*

**www.psycho-prat.fr**

**Campus de Paris - paris@psycho-prat.fr**

23, rue du Montparnasse - 75006 Paris

Tél. 01 53 63 81 81 - Fax. 01 53 63 81 63

**Campus de Lyon - lyon@psycho-prat.fr**

71, rue Molière - 69003 Lyon

Tél. 04 72 61 97 07 - Fax. 04 72 61 96 79

## SOMMAIRE

---

Formation	<b>6</b>
Enseignement	<b>10</b>
Stages	<b>16</b>
Relations internationales	<b>19</b>
Recherche	<b>20</b>
Vie de l'école	<b>21</b>
Admission	<b>22</b>
Psycho-Prat' et son équipe	<b>24</b>

---



Établissement privé d'enseignement supérieur à but non lucratif, l'EPP s'inscrit dans le RESEAU de la FESIC (Fédération des établissements d'enseignement supérieur d'intérêt collectif), qui promeut une gestion désintéressée au profit de la construction de l'avenir professionnel de ses étudiants. Par ce biais, elle choisit de s'investir dans les missions du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche : la formation initiale et continue, la recherche scientifique, l'orientation et l'insertion professionnelle, la diffusion de la culture et l'information scientifique et technique, la participation à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche, la coopération internationale.

Créée en 1951, l'École de Psychologues Praticiens (EPP, ou Psycho-prat') forme des **psychologues qualifiés et polyvalents,**

maîtrisant les savoirs et les outils indispensables pour exercer dans des domaines variés tels que l'entreprise, la justice, la santé et le social.

L'EPP dispose de **deux campus** installés dans le centre de **Paris** et de **Lyon**, facilement accessibles et à **taille humaine**. La pédagogie de l'EPP met en place le cadre d'un **accompagnement bienveillant** de ses étudiants, au profit de la construction de leur identité professionnelle et de leur épanouissement personnel.

L'accent est mis sur l'**acquisition de savoirs professionnels** efficaces, favorisant l'employabilité des étudiants. Des outils d'aide à l'insertion professionnelle sont déployés tout au long de la formation, et l'école bénéficie d'un réseau de près de 5000 anciens actifs au sein du **réseau EPP alumni**.

### **Le Diplôme de Psychologue de l'EPP**

L'EPP délivre un diplôme cosigné par l'Institut Catholique de Paris : ce diplôme est ainsi **reconnu par l'État** et donne accès au **titre protégé de psychologue** défini par la loi du 25 juillet 1985 (décret du 22 mars 1990). Les étudiants diplômés de l'EPP peuvent aussi prétendre au **titre protégé de psychothérapeute** (décret du 7 mai 2012), sous réserve d'avoir rempli les obligations de stages cliniques (500h minimum), conformément à l'arrêté du 19 mai 2006.

## FORMATION

### ADOPTION DU SYSTÈME LMD

L'EPP a adopté la réforme « Licence-Master-Doctorat » de l'enseignement supérieur, afin de **garantir des passerelles** entre sa propre formation et d'autres formations en psychologie, en France ou à l'étranger. Chaque année est donc découpée en Unités d'Enseignement auxquelles a été attribuée une valeur en crédits ECTS (European Credit Transfer System) : une année permet d'obtenir les 60 crédits ECTS de référence de la réforme. Structurée en cinq ans, la formation de l'EPP permet ainsi l'**obtention d'un niveau de master** : après trois années communes à l'ensemble des étudiants (équivalent de la licence), ceux-ci peuvent choisir une spécialisation en quatrième année (psychologie du travail et ressources humaines ou psychologie clinique).

### APPROCHE INTÉGRATIVE DES DIFFÉRENTS CHAMPS DE LA PSYCHOLOGIE

Les trois premières années sont dédiées à l'acquisition d'un tronc commun de connaissances autour des différentes approches de la psychologie, de ses champs d'application et des outils principaux de l'évaluation psychologique. L'EPP favorise ainsi le **développement d'une curiosité professionnelle et scientifique** destinée à permettre aux étudiants d'élaborer leurs choix de spécialisation et leurs futures orientations professionnelles de manière pleinement informée et argumentée.

En quatrième et cinquième année, les étudiants choisissent leur spécialisation. Cependant, certaines matières restent communes aux enseignements délivrés (clinique ou psychologie du travail). En effet, il est important que les étudiants restent ouverts à un maximum d'approches et de courants



psychologiques, pour faire d'eux des **professionnels polyvalents et adaptables**, capables de convoquer une **grande variété d'outils ou de concepts** dans leur future pratique professionnelle.

### OPTIONS ET SPÉCIALISATIONS : PERSONNALISER SON PARCOURS

Dès la troisième année, un choix d'Unités d'Enseignement optionnelles est proposé aux étudiants pour leur permettre d'explorer, en fonction de leurs affinités, des thématiques ciblées (ex : psychopathologie du sujet âgé, parcours et insertion du psychologue à l'international, évaluation de l'enfant, accompagnement des RH en entreprise, etc.). Ces choix permettent aux étudiants de commencer à **s'approprier leur parcours**, tout en leur donnant des clés pour les aider dans le choix de spécialisation de quatrième année.

En quatrième année, les étudiants doivent choisir entre le parcours :

- « **Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé** » (parcours clinique) ou bien le parcours :
- « **Psychologie sociale, du travail et des organisations** » (parcours RH).

En outre, les étudiants qui le désirent ont la possibilité de partir un semestre à l'étranger pour **expérimenter d'autres approches de la psychologie** et **développer des compétences interculturelles et linguistiques** complémentaires à l'enseignement dispensé à l'EPP. Les années de césure sont également possibles et les projets personnels de volontariat ou toute autre forme d'engagement sont encouragés et accompagnés.



## STAGES ET PROFESSIONNALISATION

Dès la première année, l'**objectif d'insertion professionnelle** est au cœur de la pédagogie de l'EPP. À travers les modules de l'Unité d'Enseignement « Compétences professionnalisantes », l'École met à la disposition des étudiants des outils pour améliorer leurs connaissances du secteur de la psychologie et développer leur aptitude à évoluer en milieu professionnel.

Dès la troisième année, **les stages sont obligatoires** et le passage en année supérieure est conditionné à la réalisation d'un nombre d'heures minimum. En tout, les étudiants de l'EPP auront réalisé au minimum **1200 heures de stage** sur l'ensemble de leur cursus.

Dès la troisième année, les étudiants suivent leur cursus sous la forme de **stage alterné** ; ils alternent jours de cours et jours de stage.

L'été, les étudiants peuvent également réaliser des périodes de stages complémentaires.

Enfin, dès la quatrième année, les étudiants qui le souhaitent peuvent obtenir un **contrat d'apprentissage**.

**Le psychologue est considéré à l'École de Psychologues Praticiens comme un acteur engagé, ayant intégré les différents aspects de son identité professionnelle, et capable de faire des choix argumentés au cœur des évolutions de la profession.**

## LES VALEURS DE L'ÉCOLE REPOSENT SUR :

---

### La transmission

Les enseignants, chercheurs ou praticiens expérimentés, tous intervenants de l'École, ont à cœur de transmettre savoir-faire et connaissances en articulant recherche et champs de la pratique.

La supervision de stage, l'échange de pratiques et la réflexion sur les postures professionnelles occupent une place particulièrement importante dans la construction de l'identité professionnelle des étudiants.

### L'ouverture

Tous les secteurs de la psychologie sont abordés au cours des enseignements et la structure du cursus invite à la **mise en perspective des savoirs**. Des séminaires et conférences sont régulièrement organisés pour permettre aux étudiants de découvrir des thématiques et questionnements variés.

L'ouverture passe aussi par les initiatives et le réseau de l'EPP à l'international, où les thématiques transculturelles sont mises à l'honneur.

### L'initiative

Les étudiants sont invités à participer à la vie de l'École via les différentes associations, et leurs initiatives les plus intéressantes sont récompensées.

L'École encourage l'engagement dans des associations et la réalisation de stages supplémentaires. Des stages d'excellence en France et à l'étranger permettent d'encourager les étudiants à enrichir leur CV.

### L'innovation

L'équipe enseignante travaille à rendre toujours plus attractives et adaptées les méthodes pédagogiques de l'École en développant des projets destinés à favoriser l'insertion des étudiants, tout en proposant des services psychologiques innovants à des entreprises ou des structures universitaires partenaires.

## LES ENSEIGNEMENTS

Le cursus de l'École s'organise autour **d'ensembles cohérents d'Unités d'Enseignement** qui dessinent une progression pédagogique adaptée.

Le tronc commun de connaissances que les étudiants doivent acquérir au cours des trois premières années d'enseignement à l'EPP est réparti en 5 Unités d'Enseignement :

- Histoire et fondements des courants de la psychologie puis Histoire et fondements des courants psychothérapeutiques
- Bases théoriques dans le champ clinique puis Evaluation et diagnostic
- Bases théoriques dans le champ sociétal puis Société et entreprise
- Méthodes et outils
- Compétences professionnalisantes



## LE TRONC COMMUN :

### **UE1/ Histoire et fondements des courants de la psychologie puis Histoire et fondements des courants psychothérapeutiques**

Cette UE offre aux étudiants une approche épistémologique et historique des grands courants de la psychologie. La démarche interdisciplinaire de ces cours, qui font appel à des outils de la philosophie ou de l'histoire par exemple, est conçue pour aider les étudiants à adopter une méthode scientifique et un esprit critique face à leur propre discipline.

### **UE2/ Bases théoriques dans le champ clinique puis Evaluation et diagnostic**

Les cours associés permettent de découvrir les multiples facettes des savoirs dans les différents champs de la psychologie (clinique, cognitive, développementale, etc.). Ils correspondent aux deux premières années d'étude. Par la suite, ces types d'enseignement sont remplacés par des cours plus spécialisés dans le domaine de l'évaluation clinique et des tests (tests projectifs, neuropsychologie). Ces cours prennent en quatrième année une importance particulière dans le parcours clinique.

### **UE3/ Bases théoriques dans le champ social puis Société et entreprise**

Depuis la théorie de la psychologie des organisations jusqu'aux cours pratiques en recrutement, cette UE a pour but de donner les outils pour comprendre l'étude des groupes humains (les leviers de motivation, la gestion des conflits...) et développer une double compétence Psychologie Sociale & Ressources Humaines

### **UE4/ Compétences professionnalisantes**

Ces cours ont pour objectif d'inscrire les apports théoriques dans un parcours professionnel. Les étudiants bénéficient ainsi de cours en anglais, de préparation aux entretiens d'embauche mais aussi de cours très pratiques dans le domaine clinique ou RH.

### **La PrépaPsy : Une alternative au tronc commun**

Les bacheliers qui souhaitent s'initier aux études de psychologie tout en prenant le temps de découvrir leur rythme de travail dans le supérieur peuvent s'inscrire à la PrépaPsy. Il s'agit d'une année préparatoire aux études de psychologie qui permet de candidater à la 1ère année de l'EPP.

En quatrième année, les étudiants doivent commencer à se spécialiser, en choisissant parmi les deux parcours « **Ressources humaines et psychologie du travail** », et « **Clinique** ». Ils continuent cependant à recevoir des enseignements communs afin de consolider leur choix. En cinquième année, les enseignements sont spécialisés : au sein du parcours « **Clinique** », les étudiants peuvent s'orienter vers les parcours « *Justice* », « *Santé et social* » ou « *Psychopathologie* » ; au sein du parcours « **Ressources humaines et psychologie du travail** », ils se préparent à une double spécialisation alliant la psychologie et les techniques de ressources humaines.

## SPÉCIALITÉ CLINIQUE

### Pédagogie des quatrième et cinquième années clinique

Les étudiants ont suivi pendant les trois premières années un enseignement général portant sur les différents domaines de la psychologie. Les quatrième et cinquième années clinique sont des années de **spécialisation**. Elles sont conçues comme des années de professionnalisation qui les préparent à l'exercice des métiers du psychologue dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la justice.

### Les cours

Au sein de cette spécialisation, ils reçoivent des **enseignements à la fois communs et spécifiques**, correspondant à la spécialité choisie : santé et société ; justice ; psychologie clinique et psychopathologie.

Les enseignements du tronc commun correspondent au **stage et à sa supervision**, dont les visées sont d'**acquérir des compétences professionnelles et de construire l'identité professionnelle des étudiants**. Ils incluent également le mémoire qui leur donne l'occasion d'exercer leurs compétences cliniques, rédactionnelles et méthodologiques en traitant une problé-

matique spécifique. D'autres enseignements sont communs comme : le cours d'éthique dont le but est l'étude des fondements moraux, déontologiques et légaux de l'exercice professionnel du psychologue ; la communication clinique et l'entretien clinique qui guident dans la conduite de l'entretien clinique ; ou encore le cours de clinique des addictions qui forme à la démarche diagnostique, à identifier les théories étiologiques et à connaître les techniques de soins adaptées.

Plus spécifiquement, la spécialité « Santé et société » ouvre au vaste champ de la psychologie clinique, se déployant dans différents espaces sociaux ou éducatifs : en gérontologie, à l'hôpital général et en institution, dans le domaine de l'orientation et du développement, au cœur des problématiques du lien familial et social (troubles de l'attachement et de la parentalité).

La spécialité « justice » aborde les différents aspects de la psychiatrie légale, de l'expertise psychologique civile et pénale et des pratiques judiciaires. Elle donne un éclairage tant sur les victimes (maltraitance, traumatisme de l'adulte et de l'enfant) que sur certaines figures de la transgression (phénomène de radicalisation, criminalité et violence au féminin).

Enfin, au sein de la spécialité « psychopathologie », les enseignements spécifiques recouvrent différentes dimensions de la psychopathologie clinique (traumatisme de l'adulte et de l'enfant, troubles de l'attachement, psychopathologie de l'adolescence, psychopharmacologie) et de certaines de ses thérapies afférentes (thérapie familiale, triple alliance thérapeutique, et clinique des addictions).

#### EXEMPLES DE COURS

##### Psychologie et justice

- La délinquance juvénile.
- Le droit civil et le droit pénal.
- La psychiatrie légale.
- L'expertise psychologique, civile et pénale.
- Le traumatisme de l'enfant et de l'adulte.

##### Psychologie clinique et psychopathologie

- La psychopharmacologie.
- Les différents courants psychothérapeutiques.
- Le diagnostic psychologique.
- Le traumatisme de l'enfant et de l'adulte.

##### Santé et société

- La psychologie de l'éducation.
- La psychologie en milieu hospitalier.
- Les toxicomanies et la délinquance.
- La psychogérontologie.
- La neuropsychologie.

## SPÉCIALITÉ RH

### Pédagogie des quatrième et cinquième années RH

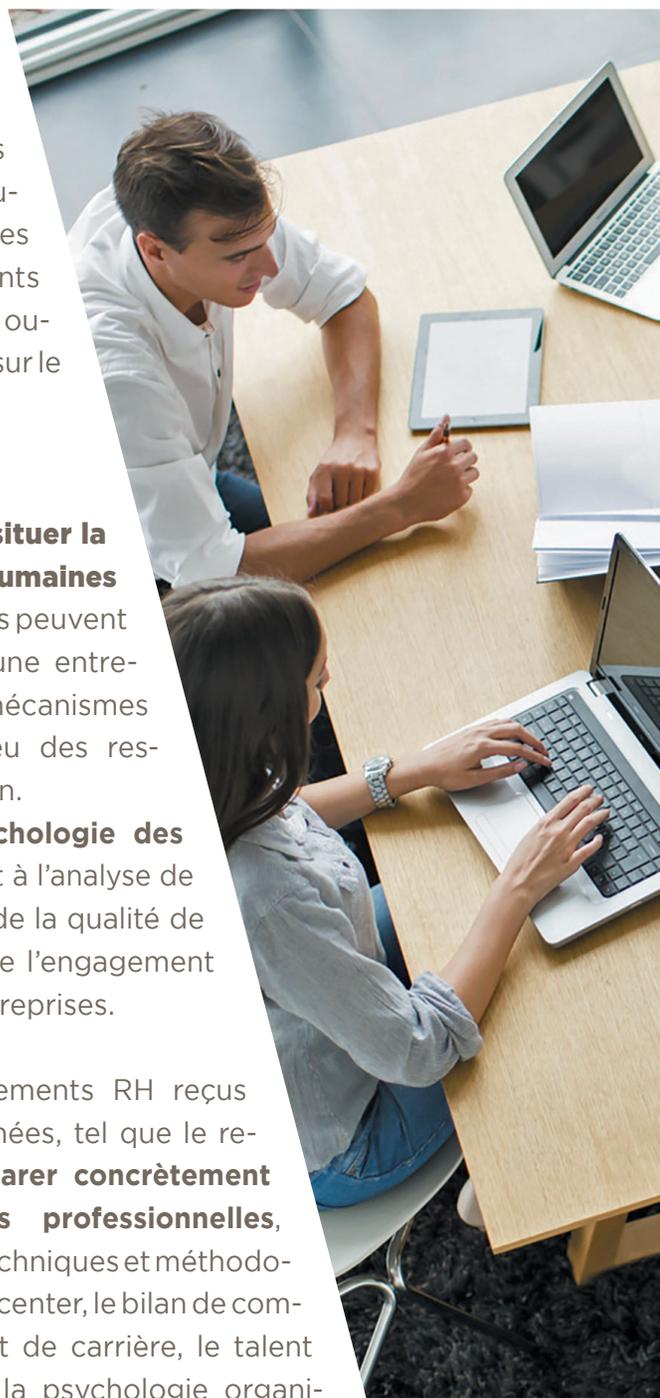
Les quatrième et cinquième années RH sont centrées sur la psychologie du travail et les ressources humaines. L'enseignement offre des apports théoriques complémentaires mais permet surtout aux étudiants de faire leurs armes sur des cas pratiques afin de les outiller et de les professionnaliser avant leur entrée sur le marché du travail.

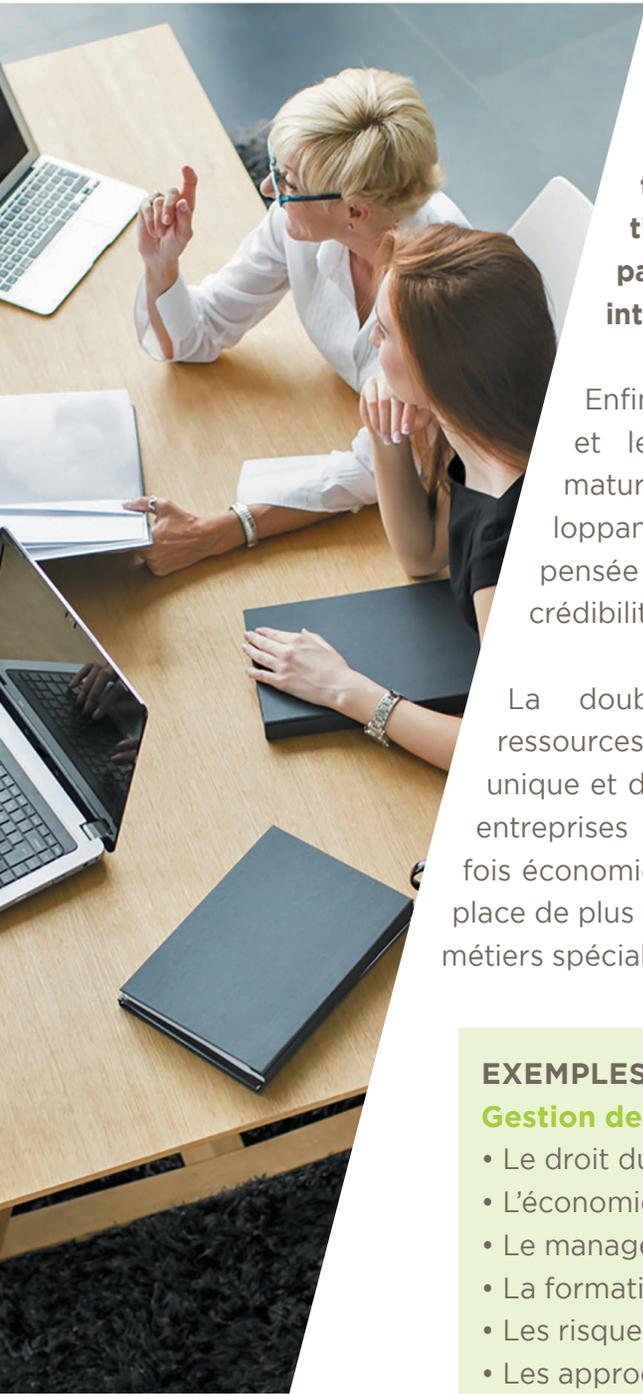
### Les cours

Les cours leur permettent tout d'abord de **situer la psychologie du travail et les ressources humaines dans la réalité de l'entreprise**. Les étudiants peuvent ainsi mieux appréhender la stratégie d'une entreprise, sa dimension économique et ses mécanismes de gestion afin de comprendre l'enjeu des ressources humaines dans une organisation.

Ils sont également formés à la **psychologie des organisations**, et plus particulièrement à l'analyse de la dimension humaine, du bien-être, de la qualité de vie au travail, de la motivation et de l'engagement au cœur de la performance des entreprises.

Dans la continuité des enseignements RH reçus au cours des trois premières années, tel que le recrutement, et afin de les **préparer concrètement à leurs premières missions professionnelles**, les étudiants sont formés aux techniques et méthodologies suivantes : l'assessment center, le bilan de compétences, l'accompagnement de carrière, le talent management, le coaching, la psychologie organisationnelle positive, la communication, la place du droit social, la gestion de projet et l'accompagnement du changement ainsi que l'anglais des RH. Autrement dit, il s'agit plus largement de leur **permettre d'acquérir des techniques d'intervention**. Les cours d'éthique accompagnent ces enseignements pour **donner un cadre à la pratique du psychologue en entreprise**.





L'enseignement de quatrième et cinquième années permet également aux étudiants de mieux situer leur pratique professionnelle dans un monde en profond changement, et dans lequel **les mutations du numérique, la mondialisation et les transformations fréquentes impactent fortement et de manière durable les interventions du psychologue en entreprise.**

Enfin, le stage de six mois, la réalisation du mémoire et les séances de supervision façonnent leur maturité de futur psychologue en entreprise, développant leurs capacités d'analyse, structurant leur pensée et leurs réflexions tout en renforçant leur crédibilité.

La double qualification en psychologie et ressources humaines est un avantage relativement unique et différenciant sur le marché du travail. Les entreprises traversent actuellement une crise à la fois économique et sociale où la psychologie a une place de plus en plus reconnue que ce soit dans des métiers spécialisés ou généralistes.

#### EXEMPLES DE COURS

##### Gestion des ressources humaines

- Le droit du travail.
- L'économie de l'entreprise.
- Le management.
- La formation dans l'entreprise.
- Les risques psychosociaux.
- Les approches psychologiques du marketing.

##### Les techniques de communication

Le jeu de rôle, l'entretien et l'animation de réunions.

Les enseignements s'articulent autour de cours théoriques, de présentation de patients, d'études de cas, de supervision, de conférences et de travaux personnels.

## STAGES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

**D**epuis sa création en 1951, l'EPP a mis le **système du stage alterné** (qui propose dès la troisième année une alternance entre jours de cours et jours de stage), au cœur de sa formation. La réalisation de stages conventionnés et supervisés est une condition indispensable à la formation de futurs psychologues **opérationnels dès leur sortie de l'École.**

### UNE INTRODUCTION PROGRESSIVE AU MONDE PROFESSIONNEL

Dès la deuxième année, **les étudiants se familiarisent avec le monde du travail** par la réalisation d'un **rapport d'investigation** sur les métiers de la psychologie (travail personnel incluant des entretiens avec des professionnels). À partir de la troisième année, les étudiants sont soumis à **un quota d'heures de stage obligatoire**, croissant de la troisième à la cinquième année, à réaliser dans des environnements cliniques ou RH, selon leurs affinités et leur projet professionnel. En fin de formation, les étudiants auront réalisé **1200h de stage.** Pour mieux accompagner les étudiants vers **l'autonomie dans le monde professionnel**, l'École développe des projets de partenariats qui proposent des terrains de stage pour les étudiants de cinquième année : en **forte responsabilité**, ils s'initient à des méthodes et des publics diversifiés, en organisant des cellules d'écoute et guidance, de bilan psychologique et d'orientation.

### ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTS DANS LA CONSTRUCTION DE LEUR PROJET PROFESSIONNEL

Pour les aider dans leur recherche, les étudiants

sont encadrés par un **service dédié aux stages**. Cette équipe entretient un **réseau actif de professionnels et de structures** qui accueillent les étudiants chaque année et leur propose un **accompagnement personnalisé**.

Au cours de l'année universitaire, les étudiants sont suivis par des enseignants de l'École dans des groupes de supervision. La supervision de stage, l'échange de pratiques et la réflexion sur les postures professionnelles occupent une place particulièrement importante dans la **construction de l'identité professionnelle** des étudiants.

### **GARANTIR UNE INSERTION PROFESSIONNELLE DE QUALITÉ**

Après le diplôme, l'EPP met à disposition de ses étudiants des outils d'aide à la recherche d'emploi, ainsi que son réseau d'alumni.

Le **BAIP** (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle) :

En conformité avec l'article L611-5 du code de l'éducation, l'EPP a créé un bureau d'aide à l'insertion professionnelle qui est chargé de **conseiller les étudiants sur les problématiques liées à l'emploi et l'insertion**, de les **assister dans leur recherche d'un premier emploi**, et de **diffuser des offres variées** et en lien avec leur parcours. Il peut aussi **soutenir des projets d'expatriation, proposer des formations** pour travailler à **renforcer le sentiment de compétence professionnelle**.

Pour s'assurer de son efficacité, le BAIP réalise régulièrement des **analyses de l'insertion des jeunes diplômés, reste à l'écoute des tendances du secteur**, et **sonde les nouvelles niches professionnelles favorables aux psychologues**.

### **LE RESEAU DES ANCIENS : EPP ALUMNI**

L'association des anciens EPP ALUMNI maintient le lien entre les diplômés et leur École et renforce les réseaux professionnels de chacun.

Présente aux côtés de l'École lors d'événements tels que les Journées Portes Ouvertes ou pour l'organisation de certaines conférences, l'EPP ALUMNI anime aussi un **forum annuel des métiers** pour permettre aux étudiants de **rencontrer des psychologues diplômés de l'École et en activité**, et à travers eux, **découvrir des univers professionnels** et **se constituer un premier réseau**.

#### **LE RÉSEAU DE PSYCHO-PRAT', C'EST :**

- **1er réseau d'alumni en psychologie,**
- **4400 alumni,**
- **36 pays,**
- **un site web réservé pour faire la promotion de son activité en libéral (WEPPSY)**

## LES DÉBOUCHÉS DE LA FORMATION DE L'EPP

Le psychologue est un **agent de changement indispensable à l'évolution des individus et de la société**. Il intervient auprès de **populations de tout âges** - enfants, adolescents, adultes - et dans les **situations les plus variées** - normales ou pathologiques - de la maternité à la maison de retraite.

Les horizons d'exercice sont très diversifiés : entreprise, école, établissement de formation, hôpital, etc. Être psychologue permet donc d'accéder à des métiers très variés : psychologue clinicien, psychothérapeute, responsable de recrutement et DRH, consultant en entreprise ou en communication, formateur, par exemple. Chaque environnement de travail façonne une nouvelle manière d'exercer comme psychologue.

### Voici quelques-uns des champs d'intervention du psychologue :

#### Santé / Psychologie clinique

Exercer dans les hôpitaux (généralistes ou psychiatriques), les centres médico-psycho-pédagogiques, les PMI, les crèches, les maisons de retraite, etc.

#### Social / Psychologie sociale

Intervenir dans des associations, des municipalités ou auprès de familles en difficulté pour leur offrir une technicité et des outils de travail spécifiques.

#### Justice / Psycho-criminologie

Apporter dans les établissements judiciaires (police, prison, etc.), son savoir-faire et son expertise auprès de tous les acteurs impliqués (magistrats, avocats).

#### Éducation et orientation

Jouer au sein de l'école ou de la formation professionnelle pour adultes un rôle privilégié auprès des élèves, des maîtres et des formateurs.

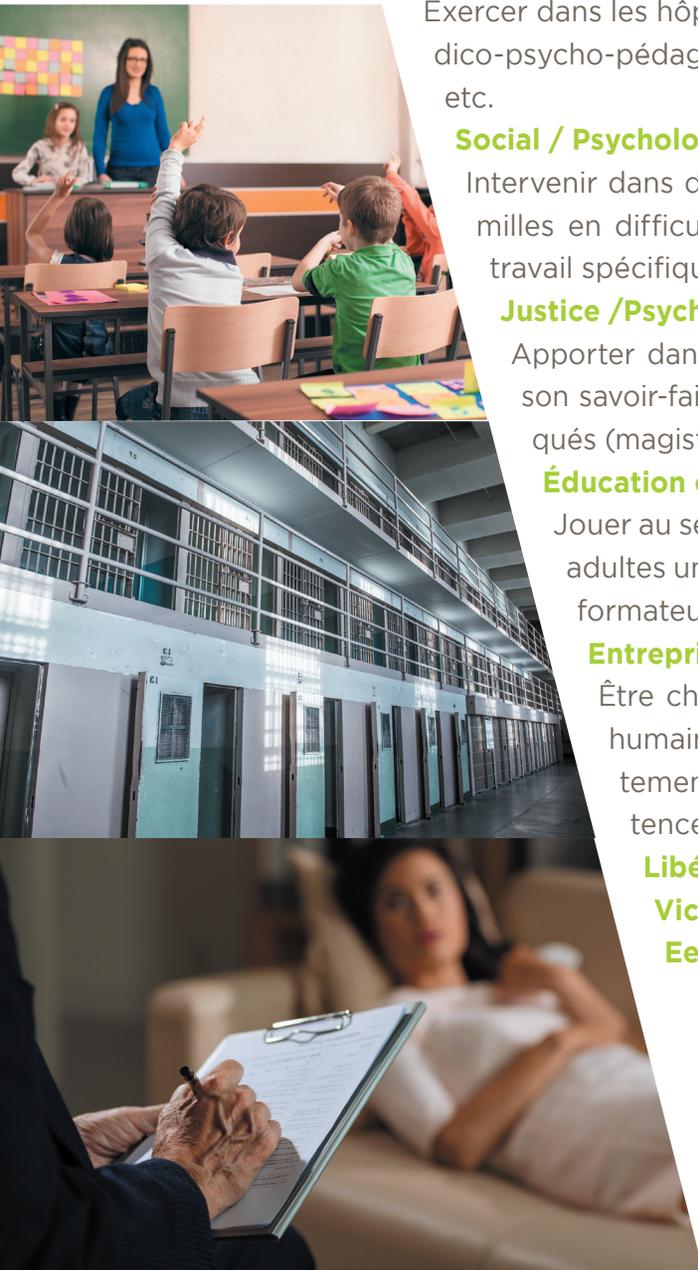
#### Entreprise / Conseil

Être chargé du recrutement, de la gestion des ressources humaines, de la gestion du stress, de la formation, du traitement, de la souffrance au travail, des bilans de compétences, etc.

#### Libéral - Psychothérapie

#### Victimologie

#### Enseignement et formation



## RELATIONS INTERNATIONALES

### INTERNATIONALISATION DES PARCOURS

Vivre une expérience à l'international pendant ses études, c'est saisir l'occasion d'**apprendre ou de se perfectionner dans une langue étrangère**, de **découvrir de nouvelles approches de la psychologie**, et de **s'ouvrir à l'autre**. C'est aussi un atout considérable pour tout projet professionnel.

L'EPP **encourage donc toutes les initiatives internationales** des étudiants : études, stages, jobs étudiants, séjours comme assistant de langue, projets associatifs, etc.

Une équipe dédiée a été mise en place à l'École pour accompagner les étudiants et les enseignants qui ont un projet de mobilité. Des dispositifs de préparation au départ, d'aide au retour et d'**accompagnement personnalisé** sont élaborés pour leur **permettre de partir en toute confiance**.

### LES PARTENARIATS

L'EPP bénéficie de **conventions avec une vingtaine d'universités** dans lesquelles les étudiants qui le souhaitent peuvent **étudier un semestre en quatrième ou cinquième année**. L'École développe ainsi ses projets de coopération en Europe, dans le cadre du **programme européen ERASMUS+**, mais aussi dans le monde entier : en Argentine, au Brésil, au Canada ou encore au Liban.

Pour **lever les freins à la mobilité**, l'EPP s'est engagée dans **plusieurs programmes de bourses internationales** au bénéfice des étudiants qui en ont le plus besoin. Les étudiants sélectionnés peuvent ainsi **bénéficier des bourses ERASMUS+**, mais aussi de **bourses régionales**, ou encore de **financements internes** (bourses de l'école).

### LES FILIÈRES D'EXCELLENCE À L'INTERNATIONAL

Pour les **étudiants d'excellent niveau**, l'EPP a mis en place des **stages à l'international** qui s'effectuent auprès de l'un de nos partenaires au Canada, au Vietnam et en Argentine.

**Au Canada**, des établissements spécialisés accueillent nos étudiants en spécialité clinique comme internes (Centre Hospitalier Universitaire de Montréal, Hôpital Sainte Justine, par exemple).

**En Argentine**, les étudiants peuvent expérimenter d'autres formes de thérapie peu connues en France, grâce au partenariat avec BabelPsi, Institut de psychanalyse multifamiliale.

**Au Vietnam**, l'ÉPP concourt à la formation des personnels de santé (psychologues, médecins) et assure des consultations psychologiques dans divers services hospitaliers à Hô Chi Minh-Ville.



## LA RECHERCHE

**P**our **renforcer ses liens avec le monde universitaire**, pour **améliorer la qualité de sa formation** et **participer activement à la production de savoirs liés à la psychologie**, l'EPP a ouvert **un laboratoire de recherche** constitué d'une équipe d'enseignants chercheurs répartis entre Paris et Lyon.

En relation avec des **équipes universitaires reconnues**, - l'équipe d'accueil EA 7403 de l'Institut Catholique de Paris et l'équipe d'accueil EA 4360 de l'Université de Lorraine - les membres de l'équipe de recherche « *Vulnérabilité, Capacité et Remédiation* » s'intéressent à l'éthique et à la réflexion sur les prises en charge psychologiques du handicap, du trauma et des pathologies persistantes.

Enclencher une dynamique de recherche à l'École est aussi un moyen de renforcer les **liens théorie-pratique** à l'œuvre dans la pédagogie Psycho-prat'. Les chercheurs travaillent avec les enseignants praticiens pour **développer la recherche appliquée** et **continuer à rester au plus près des réalités de terrain**. Les enseignements méthodologiques de quatrième et cinquième année qui concernent la recherche qualitative et quantitative en lien avec les mémoires sont conçus avec l'équipe de recherche, afin d'améliorer encore la qualité des mémoires et de susciter des vocations de chercheurs parmi les étudiants. Les passerelles mises en place avec les partenaires universitaires facilitent ainsi la possibilité pour les étudiants qui le souhaitent de poursuivre leurs études en thèse.



## LA VIE DE L'ÉCOLE

La taille des campus **favorise une pédagogie de proximité**, permet de **préserver la relation entre les étudiants et l'équipe administrative et pédagogique** et **facilite la constitution d'un fort esprit d'appartenance à l'École**.

Une **trentaine d'associations étudiantes** est présente au sein des deux campus, ce qui permet de **dynamiser la vie de l'École**. Les étudiants peuvent ainsi prendre part à des **cours d'éloquence**, assister à des **projections-débats de films et de documentaires** ou encore perfectionner **une pratique artistique**.

L'EPP encourage la variété du paysage associatif de l'école et soutient les activités des associations à travers **des financements** qui complètent leur propre travail de recherche de sponsors : **l'engagement et l'initiative sont en effet des valeurs fondamentales que Psycho-prat' souhaite promouvoir au sein de ses promotions**.

Grâce aux étudiants et à la variété de leurs projets, ce sont des activités de tous types qui rythment la vie de l'école :

- **Événements festifs** (soirées, intégration, parrainage, gala, journées portes ouvertes, etc.)
- **Pratiques sportives** (sports en accès gratuit, participation à des concours inter-écoles, Course croisière EDHEC, semaine au ski)
- **Pratiques culturelles** (concerts, projections-débats, conférences, gazette culturelle)
- **Développement professionnel** (Junior Entreprise)
- **Engagements solidaires et humanitaires** (défense de l'écologie, levées de fonds pour des causes, voyages solidaires, etc.)



## ADMISSION

### CONDITIONS D'ADMISSION

Un concours d'entrée conditionne l'admission :

- en première année ou en PrépaPsy pour les titulaires du baccalauréat (toutes sections) ;
- en admissions parallèles en deuxième, troisième ou quatrième année pour les étudiants ayant déjà suivi un parcours en psychologie à l'université.

Il n'est pas possible d'intégrer la cinquième année de l'EPP directement.

L'École n'assure pas d'enseignement par correspondance.



### CONCOURS D'ENTRÉE

**Le concours d'entrée de l'École est composé d'un écrit et d'un oral :**

- Ecrit : QCM de culture générale niveau baccalauréat, épreuve de compréhension de texte et expression écrite, évaluation cognitive.

**Les candidats ayant réussi l'écrit seront convoqués à un oral.**

- Oral : Entretiens avec des psychologues.

N.B. : La présence à Paris ou à Lyon pour l'écrit est nécessaire. Cependant, afin de permettre aux candidats résidant en outre-mer ou à l'étranger de participer au concours, les épreuves orales pourront être adaptées avec des conférences vidéo. Les candidats qui souhaitent bénéficier de ce dispositif en cas d'admissibilité doivent en faire la demande dès leur inscription.



## CAS PARTICULIERS

**Les étudiants de PrépaPsy** sont directement admissibles aux oraux si leur année de prépa est validée.

**Les étudiants ayant déjà suivi un parcours en psychologie à l'université** seront admis à passer les oraux sur la base de leur dossier académique pour intégrer une promotion en accord avec leur parcours (et au maximum en quatrième année). Ces admissions parallèles ne devront pas représenter plus de 5% d'une promotion pour que leur intégration soit facilitée.

## FRAIS DE SCOLARITÉ

Pour l'année universitaire 2019-2020, les frais de scolarité s'élèvent à 6 020 euros.

À ces frais s'ajoutent la cotisation de 50 euros pour les associations étudiantes de l'École. Un paiement fractionné par prélèvements bancaires est possible.

Le cas échéant, les étudiants peuvent bénéficier de bourses d'établissement.

L'École est habilitée à recevoir les détenteurs de bourses d'État.

Le régime de l'École est celui de l'externat. Les étudiants bénéficient des restaurants et œuvres universitaires.

### DATES À RETENIR

#### Calendrier du concours

Inscriptions ouvertes à partir de janvier 2020.

Date limite de retour du dossier d'inscription :

- épreuve écrite : 28/03/2020 ;
- épreuve orale : semaine du 11/05/2020.

Résultats du concours : début juin.

#### Journées portes ouvertes

Lyon : samedi 8 février 2020 de 10 h à 17 h.

Paris : samedi 29 février 2020 de 10 h à 17 h.

# PSYCHO-PRAT ET SON ÉQUIPE

---

## **Direction**

Jacques ARÈNES,

*Directeur*

Renaud MARTELLON,

*Directeur administratif et financier*

## **Administration**

Safia BOUDIA

Patricia CHANUT

Axelle DAILLIER

Gaëtane FORGET

Patrick LABILLE

Françoise LECLERC

Véronique LEPINASSE

Sandra PETITDEMANGE

## **Stages**

Hortense BERTHIER

Matthieu FOUCHÉ

Martine JOURDAIN

Isabelle LA BATIE

Colette NOIZET

## **Bibliothèque / Mémoires de recherche**

Marie-Françoise CELOR-LAFONT

Jules FIRMO

Nadège IZQUIERDO

## **Mobilité internationale**

Delphine CRUBELLIER

## **Communication**

Guillaume OUATTARA

## **Formation continue**

Gisèle DUMAZATEAU

## **Taxe d'apprentissage**

Yasmine AOUDIA

## **Coordination pédagogique**

Anna COGNET

Tristan LE CHEVANTON

Anne PLANTADE

## **Équipe de recherche**

Élodie BARAT

Arnaud BÉAL

Fanny MARTEAU-CHASSERIAU

Charles MARTIN-KRUMM

Anne-Laure POUJOL

Charlotte SOUMET-LEMAN

the 1990s, the number of people in the world who are living in poverty has increased from 1.2 billion to 1.6 billion. The number of people who are living in extreme poverty has increased from 600 million to 800 million.

There are a number of reasons why the number of people in poverty has increased. One reason is that the world population has increased. The world population is now over 6 billion, and it is expected to reach 9 billion by the year 2050.

Another reason is that the world economy has not grown fast enough. The world economy has grown at an average rate of 3% per year since 1980. This is not enough to keep up with the growth of the world population.

A third reason is that the world has become more unequal. The rich countries have become richer, but the poor countries have become poorer. The gap between the rich and the poor has widened.

There are a number of things that can be done to reduce poverty. One thing is to increase the world economy. This can be done by increasing trade and investment.

Another thing is to improve the education and health care of the poor. This can help them to become more productive and to live longer lives.

A third thing is to reduce inequality. This can be done by increasing taxes on the rich and by providing social services for the poor.

There are many other things that can be done to reduce poverty. The important thing is to do something. Poverty is a problem that we can solve.

The world is a better place when everyone has a chance to live a decent life. Let's work together to make that a reality.

There are a number of organizations that are working to reduce poverty. These include the World Bank, the International Monetary Fund, and the United Nations.

There are also many private organizations that are working to reduce poverty. These include the Bill & Melinda Gates Foundation, the Christian Aid, and the Oxfam.

There are many ways that you can help to reduce poverty. You can donate money to one of the organizations mentioned above. You can also volunteer your time.

There are many things that you can do to help the poor. The important thing is to do something. Poverty is a problem that we can solve.

The world is a better place when everyone has a chance to live a decent life. Let's work together to make that a reality.

There are a number of organizations that are working to reduce poverty. These include the World Bank, the International Monetary Fund, and the United Nations.

There are also many private organizations that are working to reduce poverty. These include the Bill & Melinda Gates Foundation, the Christian Aid, and the Oxfam.

There are many ways that you can help to reduce poverty. You can donate money to one of the organizations mentioned above. You can also volunteer your time.

There are many things that you can do to help the poor. The important thing is to do something. Poverty is a problem that we can solve.

The world is a better place when everyone has a chance to live a decent life. Let's work together to make that a reality.



[www. psycho-prat.fr](http://www.psycho-prat.fr)

**Campus de Paris**

23, rue du Montparnasse

75006 PARIS

Tél : 01 53 63 81 81

Fax : 01 53 63 81 63

**Campus de Lyon**

71, rue Molière

69003 LYON

Tél : 04 72 61 97 07

Fax : 04 72 61 96 79

 @psychoguespraticiens